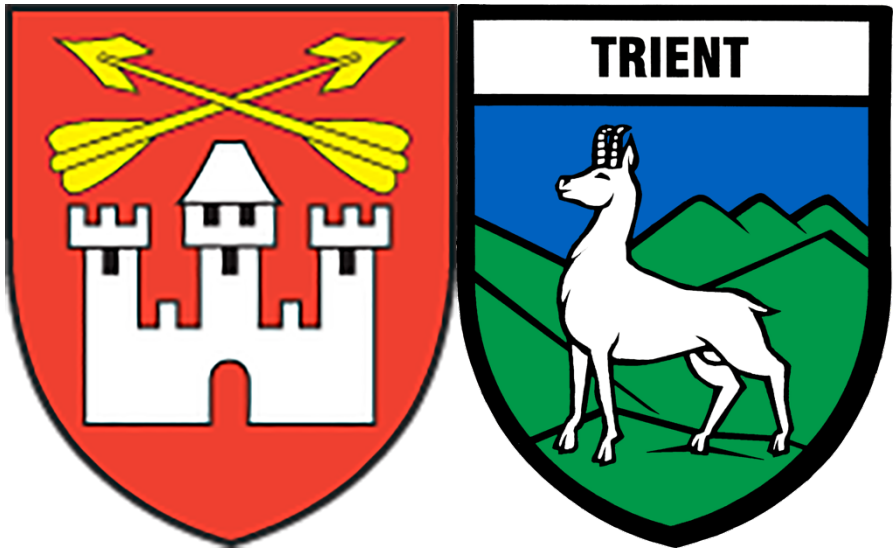


# Année scolaire

# 2023-2024

# Informations 1-2H

Ecolesdel'Arpille
BovernierFinhautMartigny-CombeSalvanTrient

# Plan de scolarité 2023-2024

| | | |
|---|---|---|
| Rentrée scolaire | : | jeudi matin 17 août 2023 |
| Clôture de l'année | : | vendredi soir 21 juin 2024 |

**Vacances et congés annuels**

| | | |
|---|---|---|
| Automne | : | mercredi midi 18 octobre 2023<br>lundi matin 30 octobre 2023 |
| Toussaint | : | mercredi 1er novembre 2023 |
| Immaculée Conception | : | vendredi 8 décembre 2023 |
| Noël | : | vendredi soir 22 décembre 2023<br>lundi matin 8 janvier 2024 |
| Carnaval | : | vendredi soir 9 février 2024<br>lundi matin 19 février 2024 |
| St-Joseph | : | mardi 19 mars 2024 |
| Pâques | : | jeudi soir 28 mars 2024<br>lundi matin 8 avril 2024 |
| Ascension | : | mercredi midi 8 mai 2024*<br>lundi matin 13 mai 2024 |
| Pentecôte | : | lundi 20 mai 2024 |
| Fête-Dieu | : | jeudi 30 mai 2024* |

*les élèves de **3H et 4H** qui sont partagés en demi-groupes (moitié le mercredi matin et l'autre moitié le jeudi matin) devront **TOUS** venir le mercredi 8 mai et le mercredi 29 mai. Autrement dit, tous les élèves concernés par ces demi-groupes n'auront pas congé ces mercredis matin !

Le plan de scolarité 2024-2025 peut être consulté sur www.ecoles-arpille.ch.

# Rentrée scolaire 2023

L'ouverture des classes aura lieu le **jeudi 17 août 2023**, **à 8h30 pour tous les élèves (y compris pour les 2H qui auront habituellement congé le jeudi matin)**.

# Horaires

| | |
|---|---|
| Matin (1H et 2H) : | 08h30 – 11h45 |
| Après-midi (uniquement 2H) : | 13h20 – 15h50 |

Les 1H-2H ont congé la journée du mercredi. Les 2H ont aussi congé le jeudi matin.

# Rencontres de parents

Une réunion de parents obligatoire aura lieu **le jeudi 31 août 2023 à 19h00** à l'école de Trient. Des informations complémentaires vous parviendront en début d'année scolaire.

# Contacts

| | |
|---|---|
| **Direction d'école :** | Mathieu Moser – 027 722 33 92 – dirp.arpille@edu.vs.ch |
| **Secrétariat :** | Marie-Laure Guex – 027 722 33 92 – dirp.arpille@edu.vs.ch |
| **Médiation :** | Elodie Lugon – 079 401 80 71 – elodie.lugon2@edu.vs.ch<br>Valérie Maytain – 079 302 30 70 – valerie.maytain@edu.vs.ch |
| **Comm. scolaire Finhaut :** | Romain Fournier<br>078 805 54 18, romain.fournier@finhaut.ch |
| **Comm. scolaire Trient :** | Romaine Gay-Crosier 079 355 38 37,<br>romaine.gay-crosier@trient.ch |
| **Enseignantes :** | Solenne Pittet (titulaire 1-2H, lundi, mardi)<br>079 759 64 44 - solenne.pittet@edu.vs.ch |
| | Clotilde Milleville (enseignante 1-2H, jeudi, vendredi)<br>076 404 61 67 - clotilde.milleville@edu.vs.ch |

## Photographe scolaire

La visite du photographe est prévue en début d'année. Il sera dans l'école **le vendredi 1er septembre 2023**. Il réalisera des portraits individuels et des photos de classe. Chacun est libre d'acheter ou non les clichés produits.

## Goûter pour les récréations

Il n'est pas obligatoire de prévoir un goûter pour la récréation. Toutefois, si nécessaire, nous vous remercions de proposer à votre enfant une collation saine (fruits, barre de céréales, etc…) et d'éviter les produits trop sucrés. Le Canton de Genève (https://bit.ly/CantGEgouters) et Senso5 (https://bit.ly/senso5gouters) proposent des pistes.

## Education physique

Pour le cours d'éducation physique, votre enfant viendra en classe en tenue de sport. Merci également de le chausser de baskets lors de la bonne saison si nous décidons de pratiquer une activité sportive à l'extérieur.

# Règlement des enfants avec les Octofun

Les Octofun te seront présentés tout au long de l'année.
Tu travailleras avec tes enseignant·e·s
autour de ces boules d'énergie.

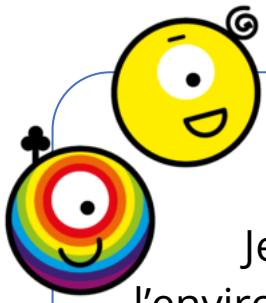

**RESPECT**

*avec Alphafun, Funégo, Multifun & Vitafun*

Je me respecte. Je respecte les autres, mon école et l'environnement. Je suis poli et je soigne ma façon de parler. Je prends soin de mon matériel et de celui de l'école.

**SÉCURITÉ**

*avec Bodyfun*

Je me rends à l'école en respectant les règles de la circulation et des transports. Je fais attention à mes camarades avec mes gestes. Je n'utilise ni mon vélo ni ma trottinette dans la cour d'école. S'il y a un problème ou un danger, j'en parle à un adulte.

**RESPONSABILITÉ**

*avec Mathifun et Funégo*

Je suis ordré et organisé avec mes affaires. Je fais mes devoirs et j'étudie mes leçons. Je m'investis dans mon travail. Je demande le soutien d'un adulte en cas de besoins ou de questions.

**RÉUSSITE**

*avec Funégo et Multifun*

Je produis les efforts nécessaires pour être content de mon travail. Je participe en classe. Je collabore avec mes camarades et mon enseignant·e. J'ai le droit de faire des erreurs et je les utilise pour apprendre.

Je veille au bruit que je produis à l'intérieur de l'école. Je chuchote dans les corridors et je me tais quand j'entre en classe. J'évite aussi de faire du bruit inutile lors des déplacements.

A l'école, dans le bus ou sur le chemin de l'école, je ne prends ni téléphone, ni lecteur de musique, ni console de jeux. Les objets dangereux sont interdits. Ceci est également valable lors des sorties. Si j'ai besoin d'un téléphone, mes parents en discutent avec l'enseignant·e.

Je porte des tenues appropriées au contexte de l'école. J'évite les vêtements trop courts, les chaussures à roulettes, les bijoux fantaisie ou le maquillage. Dans l'école, j'enlève la casquette, le bonnet, le capuchon, les lunettes de soleil. Je ne mange pas de chewing-gum ou de bonbons.

**Si tu ne respectes pas le règlement, tu peux être sanctionné !**

## Matériel

- Un petit sac d'école pouvant contenir des documents A4
- Une paire de pantoufles fermées à l'arrière
- Un tablier de peinture (avec le prénom écrit à l'intérieur)
- Des bottes de pluie (caoutchouc - étanche)

Les enfants recevront un triangle jaune, gage de sécurité sur le chemin de l'école. Il sera distribué par le policier durant le 1er semestre.

D'autres informations suivront durant l'été concernant le petit matériel à prendre avec soi.

## Rôle des parents

Les relations parents/enseignants constituent un élément important au bon fonctionnement d'une classe. Les enseignants et les parents doivent se contacter **chaque fois que la situation de l'enfant l'exige**.

De plus, nous vous prions de:

- rappeler certaines règles indispensables à vos enfants : respect, ponctualité, hygiène, tenue vestimentaire, politesse, tolérance ;
- favoriser au mieux le travail scolaire et le comportement de votre enfant (sommeil, stimulation, loisirs, alimentation) ;
- maintenir un climat de confiance et de collaboration avec l'école ;
- vous informer, soutenir et appliquer les conseils des professionnels de la santé (logopédiste, etc.), vous engager à suivre les exercices à réaliser à la maison.

Durant l'année scolaire plusieurs rencontres sont organisées par les enseignants. **Les parents sont tenus d'y participer**.

**Sécurité**

Afin de permettre à l'école d'assurer au mieux la sécurité des élèves, les parents sont priés de:

- ne pas envoyer trop tôt leur enfant à l'école ;
- laisser les animaux à l'extérieur du périmètre scolaire ;
- ne pas pénétrer dans le périmètre scolaire ;
- ne pas entrer dans le centre scolaire sans avoir préalablement pris rendez-vous avec un enseignant, la direction ou la commission scolaire ;
- déposer et attendre les enfants à l'extérieur du périmètre scolaire

## Procédure en cas d'absence imprévue

Toute absence pour cause de maladie ou autre doit impérativement être communiquée avant le début des cours à l'enseignante, via Klapp.

**Nous vous remercions de ne pas envoyer un enfant malade à l'école.**

# Absences et congés

La fréquentation de tous les cours prévus à l'horaire est obligatoire. Toutefois, en plus de deux jours « joker » par année, des congés peuvent être accordés pour des motifs valables (voir tableau récapitulatif ci-dessous). La demande doit être effectuée au moins 10 jours avant (1 mois pour les jours « joker »). La décision est prise :

par l'enseignant·e : jusqu'à 1 demi-journée,

par la Direction : jusqu'à 9 demi-journées de classe effective,

par l'Inspectrice : dès 10 demi-journées de classe,

par le Département : au-delà d'une année scolaire.

| Motifs valables | | Pièces justificatives |
|---|---|---|
| **Jours joker** (*maximum 2 jours*) | Loisirs, développement personnel, familiaux, religieux, etc. | *Non requises* |
| **Convocation officielle** | Tribunal, examen au conservatoire, mesures SAF, consulat, carte d'identité, etc. | Convocation |
| **Professionnel des représentants légaux** | Vacances imposées, etc. | Attestation de l'employeur |
| **Santé** | Hospitalisation, problèmes de santé de l'enfant ou d'un proche, rendez-vous médical de l'élève, décès, etc. | Convocation, certificat médical |

**Annonces par KLAPP**

- Maladies
- Demandes inférieures à une demi-journée (voir motifs valables ci-dessus).
- Rendez-vous santé (médecin, dentiste…) (max 1/2 jour)
- Traitées par le titulaire.

**Annonces par formulaire en ligne**
(www.ecoles-arpille.ch > documents officiels)

- Demandes supérieures à une demi-journée (voir motifs valables ci-dessus).
- Pièces justificatives requises.
- Jours Joker (précisions sur www.ecoles-arpille.ch)
- Traitées par la direction.

**Toute absence non justifiée est passible d'une amende (article 11 du Règlement concernant les congés et les mesures disciplinaires applicables dans les limites de la scolarité obligatoire).**

# Santé scolaire

**Infirmières scolaires**
Rachel Deller (Salvan)
Rachel.deller@psvalais.ch
027 566 71 75

Maud Taramarcaz
(My-Combe, Bovernier, Trient et Finhaut)
maud.taramarcaz@psvalais.ch
027 566 71 75

# Des poux ?

Pas de panique ! On les cherche et on les traite **seulement** si on les voit.

Vous avez trouvé des poux ? Merci d'en informer l'enseignant de votre enfant.
Contrôler TOUS les membres de votre famille et traiter ceux qui ont des poux.

**Toutes les informations nécessaires pour traiter et éliminer des poux se trouvent sur l'infographie : http://bit.ly/retourdespoux**

# Transports scolaires

Toutes les informations concernant les transports scolaires sont distribuées dans un fascicule séparé. Ce dernier contient les horaires, les contacts des chauffeurs et le règlement à respecter. Les horaires évoluent chaque année en fonction du nombre d'élèves et des possibilités de transport.

En cas d'absence pour cause de maladie ou autre, les parents informent les conducteurs via l'application KLAPP (en annonçant une NOUVELLE ABSENCE, les enseignantes, le personnel des transports et le personnel des repas à Trient sont informés).

# Entrée en 1H

Pour une entrée harmonieuse en 1H, voici quelques pistes pour aider votre enfant :

- vivre des expériences avec d'autres enfants ;
- entendre parler positivement de l'école ;
- s'entraîner à s'habiller, aller aux toilettes, se moucher ;
- dormir suffisamment (minimum 9-10 heures par nuit).
- aider et encourager votre enfant à se séparer des habitudes de succion (lolette, biberon, pouce…)

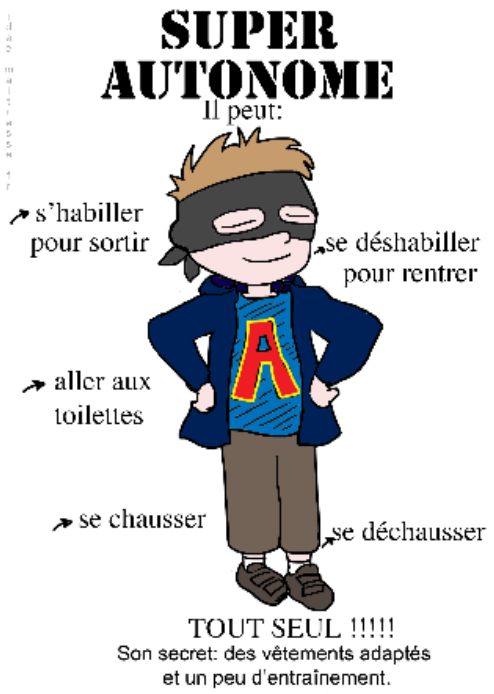

# Prévention aux écrans

*A propos des écrans domestiques, « […] la littérature scientifique est claire, cohérente et indiscutable : plus les élèves regardent la télévision, plus ils jouent aux jeux vidéo, plus ils utilisent leur smartphone, plus ils sont actifs sur les réseaux sociaux et plus leurs notes s'effondrent. »*
***Michel Desmurget dans « La Fabrique du Crétin Digital »***

## *Voici 4 règles à mettre en place facilement.*

Télécharger la brochure détaillée : http://huit.re/4pas

Mettre en place ces 4 temps sans écrans dès aujourd'hui, c'est prendre soin de son enfant afin qu'il développe au mieux son langage, sa pensée, son imagination, sa capacité à être seul, son autonomisation…

*Référence : www.sabineduflo.fr*

# Charte numérique

La Charte numérique des élèves des écoles de l'Arpille se trouve sur le site : https://bit.ly/charte-arpille. Un document sera à signer à la rentrée à ce sujet.

# Utilisation des vélos et trottinettes à l'école

Dès leur arrivée, les enfants parquent leur vélo, trottinette ou tout autre engin roulant à l'endroit prévu à cet effet. La circulation dans le périmètre scolaire est interdite.

# Relation famille-école

Les enseignantes sont disponibles et à votre écoute en cas de soucis ou pour tout renseignement utile concernant le programme ou l'organisation de l'école 1-2H.

Nous nous réjouissons d'accueillir vos enfants dans notre école et souhaitons vivement qu'ils passent une belle scolarité à Trient et Finhaut.

La Direction / La Commission scolaire